AUTORISATION PARENTALE

	Je,
	père, mère, responsable légal, (rayez les mentions
	inutiles) autorise l'enfant (prénom, nom)
	muties) autorise i emant (prenom, nom)
	né(e) le/, à présenter sa
-	candidature pour devenir membre du conseil
	municipal des enfants de Bezannes et à participer
	activement aux projets du CME sur la période
	d'octobre 2024 à Juillet 2025, s'il/elle est élu(e).
	Cette autorisation est valable pour l'utilisation
	de l'image de mon enfant pour tous supports
	(Bezannes le Mag', vidéos, site internet et
	publications Facebook de la mairie ,).
	Coordonnées (Contact simple et urgence) :
	Nom:
	Prénom:
	Tél:
-	Mail:
	Je déclare sur l'honneur que mon enfant est
	couvert par une assurance « Responsabilité
	civile ».
	Fait à
	le/
	Signature
	`~L/

FONCTIONNEMENT DU CME

QUI PEUT ÊTRE CANDIDAT ?

Tous les enfants des classes de CE2, CM1, CM2 de l'école Sylvain Lambert de Bezannes.

QUI PEUT VOTER?

Tous les enfants des classes de CP, CE1, CE2, CM1, CM2 de l'école Sylvain Lambert de Bezannes.

COMBIEN Y AURA T-IL D'ÉLUS ?

12 postes de conseillers municipaux sont à pourvoir, soit 2 enfants par classe.

POUR COMBIEN DE TEMPS EST-ON ÉLU?

Le mandat dure une année scolaire.

QUAND ET OÙ LE CME SE RÉUNIT-IL?

Tous les mardis scolaires de 16h30 à 18h00 à compter du mardi 15 octobre 2024, à l'école Sylvain Lambert.

QUI ENCADRE LE CME?

Une animatrice expérimentée accompagnera les membres du CME dans leurs projets.

QUEL ENGAGEMENT CELA NÉCESSITE T-IL?

Une assiduité aux séances hebdomadaires est nécessaire. Il faut être disponible le mardi soir entre 16h30 et 18h00.

À noter également que des évènements peuvent avoir lieu le mercredi et / ou le weekend.



UN CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS, QU'EST CE QUE C'EST?

La Municipalité, représentée par le Maire, Dominique POTAR et par son Adjoint à la Jeunesse et à l'Éducation, David CAPPÉ, inscrit le Conseil Municipal des Enfants (CME) dans une démarche de projet éducatif se déclinant en 3 objectifs :

- · éveiller les jeunes à la citoyenneté,
- devenir les porte-paroles des enfants de la commune. écouter et transmettre des idées et propositions aux conseillers municipaux élus "adultes".
- proposer et concevoir des projets destinés à tous, que ce soit à l'échelle de l'école qu'à celle de la commune.

QUE DOIT-ON FAIRE POUR DEVENIR CONSEILLER OU CONSEILLÈRE MUNICIPAL(E) DES ENFANTS ?

- 1. Tu dois être scolarisé(e) en CE2, CM1 ou CM2 dans l'une des classes suivantes:
- M. PREZIOSI : CE2Mme MAQUIN : CE2
- Mme CARÊME-GÉRARD : CE2 / CM1
- Mme BOUANANI : CM1 / CM2
- Mme SIMON : CM1 / CM2
- Mme PIÈTREMENT : CM1 / CM2
- 2. Tu dois en parler avec tes parents pour être sûr(e) qu'ils soient d'accord.
- 3. Tu dois préparer ton programme électoral pour convaincre tes camarades de voter pour toi.
- 4. Tu dois remplir et transmettre ta déclaration de candidature, ton autorisation parentale, ta fiche de campagne (profession de foi) et ta photo avant le mardi 1er octobre à 17h00 par mail à animation@bezannes.fr
- 5. Pour la création de ton affiche, tu dois transmettre une photo de toi. Elle sera exposée à l'école du jeudi 3 au jeudi 10 octobre.
- 6. Avec ton enseignant(e), le vote sera organisé le jeudi 10 octobre.

INFORMATIONS PRATIQUES

JEUDI 26 SEPTEMBRE Distribution des documents et appel aux candidatures

MARDI 1^{ER} OCTOBRE

Date limite de dépôt des candidatures

DU JEUDI 3 AU JEUDI 10 OCTOBRE Campagne électorale, exposition des affiches, semaine des élections

> JEUDI 10 OCTOBRE Vote et dépouillement

MARDI 15 OCTOBRE

Séance d'installation du Conseil Municipal des Enfants pour l'année 2024 / 2025

CONTACT

Commune de Bezannes Service animation du territoire 1, rue source de Muire 51726 Bezannes cedex 07 87 66 88 50 animation@bezannes.fr

Tous les documents sont disponibles sur le site internet www.bezannes.fr et téléchargeables en ligne : rubrique Education et jeunesse puis Conseil Municipal des Enfants







DÉCLARATION DE CANDIDATURE

				• • • • • •												••
	Pı	rén	om	:												••
+	D	ate	de	nais	ssa	nce	:		l	/.			••			
4	Α	dre	sse	:												
	•••															
				• • • • •										••••	••••	••
	C	ass	se:	••••	••••	• • • • • •	••••	••••	••••	••••	••••	••••	•••			
+																
4	Je	SC	ous	sigr	ıé(e) (p	oréi	าดท	ı, n	om,)					••
	de	écla	re	me	ро	rte	r ca	and	idat	t(e)	au	хé	lect	tion	s d	u
	C	ons	eil l	Mur	iicij	oal	des	En	fan	ts d	е В	eza	nne	s q	ui s	е
	de	éroi	uler	ont	àр	art	ir d	u 1 ^e	r oc	tob	re 2	202	4.			
					·											
+																
4																
	le		/.		./											
┪	Si	gna	atur	е												

Déclaration de candidature à retourner AU PLUS TARD LE MARDI 1^{ER} OCTOBRE 2024 accompagnée de l'autorisation parentale (au verso), de la fiche de campagne électorale (profession de foi) et d'une photo par mail à animation@bezannes.fr